

Article initial de Jean Schuliar, décédé en 2007, complété par Jean-Emmanuel Chevy en 2021.

Les **Forces Françaises en Allemagne** (FFA 1949-1993), à l'origine **Troupes d'Occupation en Allemagne** (TOA 1945-1949) puis **Forces Françaises Stationnées en Allemagne** (FFSA 1993_1999) sont désormais appelées **Forces Française et l'Elément Civil Stationnés en Allemagne** (FFECSA).

Elles ont des plaques différentes selon qu'il s'agit de véhicules militaires, officiels ou de véhicules privés appartenant aux militaires stationnés en Allemagne.

1. Vehicules militaires :

Historique : Juste après 1945, les véhicules militaires pouvaient soit avoir conservé leur immatriculation de guerre soit provenir de dotations pour les administrations et dans ces cas, les véhicules avaient des plaques noires avec DO suivi ou précédé de 5 chiffres en blanc sur fond noir. Ensuite, elles ont eu des plaques rouges avec chiffres blancs, pour l'ensemble des véhicules accompagnées d'une plaque additionnelle avec les lettres TOA (Troupes d'Occupation en Allemagne), puis par la suite la plaque additionnelle FFA.

Depuis une quarantaine d'année, beaucoup utilisent les immatriculations militaires sur fond noir, quelquefois sur fond rouge, et les FFA n'avaient d'immatriculation spécifique qu'à de rares exceptions : Elles commençaient par E pour les économats et S pour les véhicules administratifs (Services), souvent suivi par 998 et 3 autres chiffres. Depuis 2005 environ, ont été observées quelques plaques d'économats au format 2+4 chiffres (comme pour les véhicules privés), commencent par 00, sur fond bleu ou sur fond noir.



2. Véhicules des administrations civiles :

Historique : Les immatriculations des véhicules des administrations civiles françaises en Allemagne datent de 1945 à 1949, elles portaient la mention CGA suivies de 4 chiffres (Commissariat Général des Affaires Allemandes). Fin 1949, elles ont été remplacées par des immatriculations se terminant par DO (Domaine Occupation). il y a eu ensuite à partir de novembre 1955 les plaques GMB (Gouvernement Militaire de Berlin) suivi ou précédé de 5 chiffres en blanc sur fond noir.



3. Véhicules privés des militaires stationnés en Allemagne :

Les plaques des véhicules civils des français à Berlin commençaient par FZ (Französische Zone) et ont été émises dès 1947 (format Allemand sur fond noir). Ne pas les confondre avec celles des **militaires Allemands en France**, dont les plaques commencent par DF et qui existaient toujours en 2021.



Plus courantes étaient celles des personnels stationnés dans les régions plus proches de la frontière, entre 1954 et 2017, composée de 2 + 4 chiffres (format Français sur fond bleu, utilisé semble t'il depuis le début des années 50) selon les régions. Le deuxième numéro (ci-dessous 1) indiquait le bureau de délivrance :

1= Baden-Baden, 2=Freiburg, 3=Landau-Pfalz, 4=Trèves-Constance jusqu'en 1977 puis Saarburb, 5=Villingen, 6=ex-Tübingen jusqu'en 1977 (Autre hypothèse : Offenbourg et Oberkirch, Kehl), 7=Reutlingen depuis 77 (Autre hypothèse : Tübingen et Retlingen sans interruption). La plupart des garnisons ont fermé le 1er juillet 1999, certaines sont encore actives en 2001 dans le cadre de l'Eurocorps et il en reste une ouverte en 2018. C'est la raison pour laquelle il était encore fréquent de voir des plaques ayant comme deuxième numéro le 1, le 5 (Müllheim, Immendingen et Donaueschingen ou encore le 4 (Saarburg-Beurig, au sud de Trèves). Le code 3 est réapparu avec les plaques portant l'Eurobande.

Depuis le décembre 2016, les plaques bleues sont remplacées par des plaques sur fond blanc comportant l'Eurobande à gauche, sans bande régionale à droite. Elles commencent toutes par RF, sont suivies de 2 lettres pouvant être choisies par le propriétaire, puis de 2 à 4 chiffres se série (maximum atteint 1600 en 2021).

